

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

MERCREDI 3 OCTOBRE 2018
à 20 HEURES
Salle du Conseil municipal en Mairie

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 avril 2018.

- 1 Instauration d'une taxe d'aménagement renforcée pour certains secteurs du centre-ville.
- 2 Convention de projet urbain partenarial entre la Commune et la société Lidl pour la réalisation d'un carrefour giratoire en entrée de ville sud-ouest sur la RD10.
- 3 Délégation de maîtrise d'ouvrage au Département des Yvelines pour la réalisation d'un carrefour giratoire en entrée de ville sud-ouest sur la RD10.
- 4 Crèche sise 6 rue Maryse Bastié : convention portant autorisation d'occupation temporaire et autorisation de travaux avec Grand Paris Aménagement.
- 5 Dénomination de la crèche sise 6 rue Maryse Bastié : « Les libellules ».
- 6 Transfert des garanties d'emprunts accordées à l'OPIEVOY à la SA HLM les Résidences Yvelines Essonne.
- 7 Travaux de réhabilitation et d'amélioration de 272 logements résidence sise 2-16 rue Pierre Brossolette, 1-3 rue Estienne d'Orves, 7-19 rue Raymond Lefebvre, 2-20 rue Jacques Solomon à Saint-Cyr-l'Ecole – Garantie communale pour un emprunt contracté par la SA HLM Pierres et Lumières.
- 8 Avenant n° 2 au marché n° 2014-17 relatif à l'exploitation des installations collectives de chauffage (avec ou sans production d'eau chaude sanitaire).
- 9 Centre aquatique municipal. Reconduction du bénéfice de la tarification applicable aux usagers saint-cyriens en faveur de ceux provenant des communes de Bois-d'Arcy, de Fontenay-le-Fleury et d'Elancourt.
- 10 Approbation de la convention de co-financement pluriannuel d'un poste d'intervenant social auprès du commissariat de Plaisir (2018-2020).
- 11 Approbation du protocole de « participation citoyenne » à signer entre Monsieur le Préfet des Yvelines, Monsieur le Procureur de la République de Versailles, Monsieur le Commissaire de Police de Plaisir et la commune de Saint-Cyr- l'Ecole.
- 12 Syndicat Mixte HYDREAULYS. Rapport d'activité 2017.
- 13 Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France pour le complexe sportif Pierre Mazeaud.

14 Attribution des subventions aux associations locales, aux coopératives scolaires, aux classes transplantées, aux classes à projet éducatif artistique et culturel et aux foyers socio-éducatifs des établissements scolaires pour l'année 2018 – suite.

15 Approbation de la convention de groupement de commandes pour le réaménagement des espaces extérieurs du quartier de la Fontaine Saint-Martin.

16 Approbation de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage à la SA HLM Les Résidences Yvelines Essonne pour le réaménagement des espaces extérieurs du quartier de la Fontaine Saint-Martin.

17 Actualisation des tarifs de la taxe de séjour.

Pour information :

Liste des décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 22 avril 2014. Application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Saint-Cyr-l'École, le 27 septembre 2018



Le Maire,

Bernard DEBAIN